



SENSIBILISATION A LA MÉDIATION

But

Le module de sensibilisation permet à toutes les personnes intéressées de comprendre ce qu'est que la médiation, son potentiel, ses limites et d'identifier les situations de conflits qui pourraient être déléguées à un médiateur/service de médiation.

Le participant pourra également évaluer la possibilité de suivre une formation approfondie à la médiation.

Objectifs

- Sensibiliser les participants à l'approche de la médiation et à la gestion coopérative des conflits
- Exercer certains outils de la médiation
- Identifier les règles déontologiques de cette approche

Programme

Le programme de la sensibilisation comprendra une présentation succincte des éléments théoriques et pratiques suivants:

- La gestion des conflits
- La médiation, origine, définition et champs d'application
- Déontologie et éthique de la médiation
- Méthode de l'entretien de médiation (les phases principales : accueil et pose du cadre, exposé des points de vue et définition commune du problème, options, négociation de l'accord)
- Deux mises en situation minimum

Un support écrit sera remis aux participants, ainsi qu'une attestation de présence. Cette dernière permet aux candidats à la formation approfondie du Groupement Pro Médiation d'attester la réalisation du pré-requis « avoir suivi une sensibilisation à la médiation ».

Formateurs

Les sensibilisations à la médiation sont co-animées à 2 par les membres de l'équipe de formation du GPM :

Christophe Imhoos : licencié en droit de l'Université de Genève, titulaire d'un *Master of Comparative Jurisprudence* (M.C.J.) de *New York University* (New York), du diplôme universitaire en médiation générale (IUKB), il exerce comme avocat principalement en qualité d'arbitre et de conseil dans le contentieux commercial international. Médiateur commercial auprès de différentes organisations, il est médiateur civil assermenté à Genève. Il développe la « collaborative law » en Suisse.

Jean Gay : diplômé du LLM en Alternative Dispute Resolution (Bond University, Australie), avocat, fonctionne comme arbitre international au Tribunal arbitral du sport (TAS, Lausanne). Il est médiateur



sous l'égide de conflits.ch à la Chambre de médiation et d'arbitrage de Paris, médiateur civil et pénal assermenté à Genève et médiateur pénal en Valais. Il préside la section romande de la Chambre suisse de médiation commerciale. Formateur au Groupement Médiation, il intervient notamment dans de nombreuses sensibilisations à la médiation.

Anne Catherine Salberg : diplômée du Master européen en médiation (MAS, IUKB, Sion), elle est juriste et médiatrice FSM-ASM. Elle est responsable des formations au Groupement Pro Médiation et anime de nombreux modules de sensibilisation à la médiation, par exemple auprès de magistrats ukrainiens, pour le compte de la Confédération (DDC). Elle pratique la médiation sous l'égide de conflits.ch dans les domaines de la famille, du travail et en matière civile et pénale (médiatrice assermentée à Genève). Elle est l'auteur de plusieurs contributions et donne régulièrement des conférences sur la médiation.

Florence Studer Ridoré : diplômée en Pédagogie Curative Clinique (Université de Fribourg), elle est enseignante vacataire, dans les HES de travail social de Genève (IES) et de Givisiez (Fribourg) où elle enseigne la négociation et la médiation. Formatrice au Groupement Médiation, elle donne fréquemment des sensibilisations à la médiation. Médiatrice FSM ASM, elle pratique la médiation familiale, pénale, en entreprise et environnementale à la Maison Fribourgeoise de Médiation, au sein du réseau suisse de médiateurs professionnels de conflits.ch (Fribourg et Valais) et à l'Office familial de Fribourg.

Lieu et dates

Le module sera co-animé par Christophe Imhoos et JeanGay et se déroulera les:

Mardi 3 novembre (de 17h30 à 21h30) et mercredi 4 novembre 2009 (de 9h30 à 17h30)

Le lieu exact vous sera communiqué lors de la confirmation de votre inscription, deux semaines avant le début du cours.

Finances et inscriptions

Le cours aura lieu avec un minimum de 8 et un maximum de 20 participants.

Le prix du module est de **400 francs** pour les membres du GPM et de **450 francs** pour les non-membres.

L'inscription se fait par écrit au moyen du talon ci-dessous, à retourner à l'adresse suivante :

Groupement Pro Médiation

17, rue Necker 1201 Genève

Secrétariat : catherine.maurin@mediations.ch



✂-----

Je soussigné(e) m'inscris au module de sensibilisation suivant :

Mardi 3 novembre (17h30-21h30) et mercredi 4 novembre 2009 (9h30-17h30) à Genève
(**délai d'inscription : 19 octobre 2009**)

Nom : Prénom :

Adresse postale:

Adresse électronique :

Téléphone :

Portable :

Profession :

- Je suis membre du GPM
 Je désire devenir membre, veuillez m'envoyer un bulletin d'adhésion

Remarques :

Je m'engage à verser la somme de 400 ou 450 francs après réception du BV. Tout désistement de candidat retenu doit être annoncé par écrit au GPM, 17, rue Necker, 1201 Genève. **La totalité du prix sera retenue ou exigée en cas de désistement intervenant la semaine du cours.**

Lieu, date et signature :